



1- les automobilistes ont enfin une manière de passer du sud au nord de Chatou sans passer en bord de Seine ; l'avenue Foch comme une frontière infranchissable , cela suffit.

2-Le souterrain du pont ne présente pas toujours de bonnes conditions de sécurité ; entre 17 et 20 heures les piétons acceptent de l'emprunter mais qu'on leur laisse la voie de surface en journée. On parle de faciliter la marche et la vie sociale pour les personnes âgées en particulier : qu'on les laisse aller à la mairie, à la poste et à l'église sans faire un grand détour.

En résumé, expérimentons, mais pas de gros débours avant d'avoir vérifié où est le goulot d'étranglement et ensuite voyons les meilleures solutions en tenant compte de la circulation locale et des piétons.

Sinon pourquoi pas un pont à Carrières ? Chatou ne doit pas être un faubourg de Rueil ou un rempart ou mieux un glacis protégeant les citadelles de Montesson et Carrières de la densification.

2-Action 18 Label PLD

Cette phase paraît totalement prématurée pour le moment . Exemple page118 *permettre une prise de décision rapide pour aménagements urgents* (accidentologie). Il n'est jamais bon de décider sous le coup de l'émotion pour des aménagements importants car on évacue la réflexion. D'autre part quand on voit la difficulté à obtenir le bouchage des nids de poule dans une seule commune, on imagine mal ce que serait la rapidité de décision à l'échelle de la CCBS.

Avant de décider il faut :

- connaître très bien les lieux (les adjoints se déplacent rarement sur les lieux ; nous ne croyons pas que les fonctionnaires CCBS le feront davantage ;
- connaître les pratiques de déplacement (même observation)

La rédaction du texte lui-même nous indique un état d'esprit très bureaucratique à base d'études, analyses (voir guide des aménagements de voirie qui nous semble inutile), très peu de réalisations concrètes capables d'apporter un réel confort aux usagers quels qu'ils soient.

Identification claire, symbole identitaire, la philosophie du PLD, conseil de mobilité. Projets tests dans le processus de labellisation.

Tout cela sonne creux. On n'a pas besoin de dépenser 750 000€ pour tout ce galimatias.

Page119 *sur un projet auquel la population a été associée : **mais justement la population est la grande absente des pages antérieures.***

Nous sommes plus en présence de pseudo-projets destinés à donner du travail à des officines, cabinets d'études... que devant un travail de rationalisation des pratiques en matière d'aménagement.